

Concept d'accompagnement Fondation la Résidence

Les prestations que nous donnons nous conduisent à réaliser le sérieux de nos gestes quotidiens, elles peuvent agir comme moyens de reconnaissance envers l'autre et valoriser son humanité.

Nous croyons aux vertus de la parole et du regard échangés, du toucher et de la verticalité.

Notre philosophie de soins est inspirée de la méthode « Humain au quotidien ».

Par l'utilisation de cette méthode, nous permettons à nos résidents de faire appel à leur pouvoir de décision, en diminuant leurs angoisses ou sentiment de contrainte. Il s'agit de respecter les choix qu'ils peuvent faire.

1. Mission

La fondation la Résidence est un lieu de vie pour personnes en âge AVS. Elle accueille des personnes nécessitant un encadrement où nous proposons des soins adaptés à leurs besoins. L'accueil de personnes souffrant de troubles cognitifs est possible, à évaluer selon les situations.

Compétence, empathie, constance et climat serein sont les mots clés qui nous guident pour accompagner nos résidents et également les personnes souffrant de troubles cognitifs et de troubles du comportement.

2. Valeurs

La charte de la Résidence définit nos valeurs :

Chartre de La Résidence

Nous collaboratrices et collaborateurs de La Résidence défendons nos valeurs professionnelles et nous nous engageons à :

1. **ACCUEILLIR** chaleureusement chaque personne qui entre en contact avec notre institution.
2. **RESPECTER** chaque personne, ses biens, ses valeurs, sa dignité, son intimité, sa liberté et ses choix selon ses convictions personnelles dans le respect des règles communautaires.
3. **FOURNIR** des prestations de qualité avec compétence et efficacité, dans un esprit d'humilité et d'humanité.
4. **COLLABORER** dans un esprit d'équipe avec toute personne en lien avec l'institution.
5. **COMMUNIQUER** et être à l'écoute en privilégiant le dialogue, l'empathie, l'échange, la disponibilité tout en offrant la transparence et une large circulation de l'information.
6. **ACCOMPAGNER** et prendre soin des personnes et de leurs proches, veiller à leur confort et réconfort dans la dignité et le respect tout au long de leur séjour.
7. **ENCOURAGER et FAVORISER** l'autonomie et la confiance des personnes en appliquant les principes de « l'Humain au quotidien » par la valorisation individuelle.

8. **AMELIORER** sans cesse nos prestations à tous les niveaux en nous adaptant aux besoins des personnes accueillies, au moyen de la formation professionnelle continue et du suivi constant de l'évolution professionnelle.
9. **PROMOUVOIR**, valoriser et faire reconnaître toutes les spécificités de nos divers métiers au service de la personne âgée.
10. **DEFENDRE et PROTÉGER** la personne âgée comme entité à part entière de notre société.

3. Ressources institutionnelles pour la mise en application du concept

Nous disposons de différents outils permettant l'accompagnement du résident :

- L'analyse, selon la théorie de soins de Virginia Henderson, des besoins prioritaires du résident afin d'établir les plans de soins.
- La prise en compte du récit de vie et des recueils de données pour l'élaboration des projets de vie.
- L'utilisation par tous les collaborateurs du dossier résident informatisé permettant la traçabilité et la mise à jour des données.
- La formation continue de l'ensemble des collaborateurs : philosophie Humain au quotidien, modes de communication, ...
La formation des collaborateurs permet de développer le respect de la vie et la dignité de la personne âgée. Le savoir libère et rend responsable, responsable pour agir.
- L'analyse des compétences des collaborateurs et l'encouragement à la formation en cours d'emploi par le biais d'une matrice des compétences

4. Accompagnement interdisciplinaire et pluridisciplinaire

Tous les collaborateurs de la Fondation La Résidence sont concernés et impliqués dans l'accompagnement du résident. La Bienveillance envers le résident est notre intérêt commun.

Cet accompagnement débute dès l'accueil du résident et se développe par l'élaboration, la mise en place, l'évaluation et l'ajustement du projet de vie.

Nous mettons l'accompagnement de fin de vie et la prise en charge de la douleur au centre de nos préoccupations.

Nous souhaitons également établir un climat de partenariat et de confiance avec les proches aidants.

5. Concept de soin - Accompagnement

Accompagner ; c'est aller où l'autre souhaite aller, **c'est respecter son autonomie de décision**, en évaluant son discernement afin qu'il ne nuise pas à lui-même ou à autrui. C'est faire avec et non pas à la place de l'autre.

Le concept de soins se définit au travers de la philosophie de l'humain au quotidien.

Nous identifions le ou les besoins perturbés prioritaires pour le résident et nous proposons une démarche de soins grâce à des actions mises en place en équipe.

Cette démarche est évaluée et réorientée si nécessaire.

6. Concept de l'animation

Le concept d'animation repose sur les valeurs générales de l'établissement.

Il vise à offrir aux résidents :

- Des possibilités de contacts sociaux et culturels
- Des activités adaptées à leurs intérêts, leurs besoins et qui donnent sens à leur vie
- À maintenir leur intérêt, voire leur participation à la vie civique
- À soutenir et encourager le maintien des liens familiaux et amicaux.

Il s'inspire des points suivants :

- Utiliser le regard de l'équipe pluridisciplinaire pour identifier les besoins du résident
- Travailler au maintien, voire au développement de l'estime de soi
- Comprendre et respecter le passé des résidents, le prolonger dans le présent
- Respecter le rythme personnel : ses besoins de repli, d'éveil intérieur et de méditation, voire sa fatigue, sa lassitude, ses peurs ou son enthousiasme.
-

Il privilégie le choix des activités internes ou externes, selon plusieurs critères :

- Intérêts et possibilités des résidents, contacts personnels, anamnèse, contacts collectifs
- Répartition des activités internes ou externes respectant le grand âge et les difficultés de mobilité de la plupart de nos résidents
- Alternance d'activités collectives et privilégiées permettant d'impliquer les résidents les plus dépendants ou/et les plus isolés
- Utilisation importante des événements de la vie locale et régionale
- Anniversaires particuliers.
- Continuité d'activités ponctuelles telles que par exemple chorale, gymnastique, lecture des journaux, services religieux
- Utilisation régulière et annuelle de la ferme que nous possédons à La Brévine pour des séjours.

7. Concept de l'alimentation

Les menus sont élaborés en tenant compte de multiples facteurs tel que : équilibre alimentaire, ressources physiques du résident, saisons, coutumes et envies. Ces repas sont servis dans un cadre soigné et chaleureux.

Si besoin, sur ordre médical, une alimentation diététique spécifique est adaptée.

8. Confidentialité

Droits des patients : **Protections des données.**

Au sens de la loi (protections des données) : il est *interdit* de transmettre des données cliniques, des diagnostics, des résultats d'examens, etc. → nous orientons les répondants thérapeutiques, les familles vers le médecin.

Devoirs du soignant : le devoir de confidentialité figure dans tous les cahiers des charges. Le soignant est strictement soumis et lié au secret professionnel et à la protection des données.